

L'ENGAGEMENT

À L'INTÉRIEUR :

Les Groupes de Réflexion jouent un rôle accru dans l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul (PAI)

UNOHRLLS jette un regard approfondi sur la biodiversité, le tourisme et l'économie verte dans les petits états insulaires en développement (PEID)

Entretien avec l'Ambassadeur de la Zambie, Lazarous Kapambwe

La facilitation des négociations de commerce pour les pays en développement sans littoral



United Nations

BUREAU DU HAUT REPRÉSENTANT
POUR LES PAYS LES MOINS
AVANCÉS, LES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL
ET LES PETITS ÉTATS INSULAIRES
EN DÉVELOPPEMENT

Au Sommaire



3

3 | Think Thank pour les pays en développement sans littoral



4

4 | Pour les PEID, le tourisme est en grande partie centré sur la vulnérabilité des Zones Côtières et Les Ressources Marines



13

5 | La dimension genre de l'éducation dans les pays africains post-conflit et les PMA

6 | La voie à suivre pour le Programme d'Action d'Istanbul

8 | L'importance mondiale des petits états insulaires en développement

9 | Les ministres discutent de la revue décennale du Programme d'Action d'Almaty

10 | L'Union Parlementaire mène une campagne de sensibilisation accrue auprès parlements sur les PMA

11 | Un rôle plus important des Think Tank dans le suivi et la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul sur les PMA

12 | Le tourisme des PEID, la biodiversité et la culture dans le contexte de l'économie verte

13 | Les pays les moins avancés luttent pour l'égalité du genre

15 | Le Réseau de l'Autoroute Transafricaine

16 | L'Initiative Aide pour le Commerce



Sur la couverture

Sur le long de la plage de Watboo, à Baucau, Timor-Leste, un pêcheur jette un filet pour attraper des petits poissons. La pêche côtière dans les PEID, autrefois importante, est devenue rares en raison de la surabondance de la pêche commerciale à petite échelle. Due à la surveillance inadéquate, il est difficile de quantifier l'ensemble des dommages liés à la vie marine.

PHOTO CREDIT: UN Photo/Martine Perret



MediaGlobal

NATIONS UNIES
DAG HAMMARSKJOLD LIBRARY
L-221 K
NEW YORK, NY 10017
www.mediaglobal.org

MEDIAGLOBAL est une organisation médiatique internationale indépendante, basée aux Nations Unies, dont le but est d'éveiller les consciences, dans les médias mondiaux, sur les problèmes de justice sociale et de développement dans les pays les moins avancés du monde. MediaGlobal possède des bureaux au Secrétariat des Nations Unies et son siège se situe à New York. MediaGlobal diffuse les actualités concernant le développement économique, la santé mondiale, la sécurité alimentaire et les conséquences du changement climatique sur les pays les moins avancés, en mettant l'accent sur les pays du Sud.

L'Engagement est publié en collaboration avec le Bureau du haut représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement des Nations Unies. Pour plus d'informations, contactez-nous au :

Téléphone: 609.529.6129 et
par e-mail: media@mediaglobal.org

Éditeur et rédacteur

Nosh Nalavala

Coordinateurs

Ricardo Dunn

Brett H. Horner

Correspondants pour MediaGlobal (aux États-Unis)

Kevin Huyge

La Shawn Pagan

Amanda Waldmannstetter

Maroussia Klep

Sandhya Kumar

Alina Mogilyanskaya

Alana Esposito

Camille Rogine

Dean Krebs

Kandy Wong

Rachelle Dragani

La Mongolie prend l'initiative dans la création du premier Think Thank

LE THINK THANK POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL

Enkhsetseg Ochir, Ambassadeur et Représentant Permanent de la Mongolie auprès des Nations Unies

Transcrit par Shawn Pagan, Photo réalisée par Louise Hemptinne

NOSH NALAVALA: A quand remonte la création en Mongolie du Think Thank pour les PDSL ?

ENKHTSETSEG OCHIR: En 2006, il a été proposé qu'un Think Thank servirait à la fois à renforcer les capacités des pays en développement sans littoral et à mener une recherche approfondie sur les problèmes auxquels ces pays sont confrontés. C'est lorsque le Secrétaire-Général est venu visiter la Mongolie en 2009 que nous l'avions lancé. L'accord multilatéral lui-même a été adopté en Septembre 2010 par les ministres des Affaires Etrangères des pays en développement sans littoral et fut ouvert pour signatures et ratification par ces pays eux-mêmes. Depuis lors, nous avons obtenu sept signatures.

Est-ce que tous les pays en développement sans littoral vont y participer ?

C'est un processus qui vient juste de commencer. Dans l'avenir l'ensemble des PMA vont adhérer à l'accord. Nous sommes encore en train de travailler pour rendre le Think Thank opérationnel.

Quel est l'objectif poursuivi en mettant sur pied ce Think Thank et que comptez accomplir éventuellement ?

La plupart des pays en développement sans littoral sont des petits pays avec une capacité et des ressources humaines très limitées pour participer activement aux négociations multilatérales. L'idée est de mettre à la disposition des diplomates et des représentants une recherche de pointe à même de les aider dans les négociations multi, bi et trilatérales sans limiter l'approche de prise de décisions.

En 2009, le Secrétaire-Général des Nations Unies a parlé de la capacité analytique des pays en développement sans littoral. Qu'est-ce que le Secrétaire général entendait-il par une « capacité analytique » ?

Je pense qu'il voulait faire allusion à quelque chose comme les Think Thank ; c'est-à-dire basés sur les faits et la recherche; une analyse concrète des faits -

par exemple pour des pays comme la Mongolie, nous avons eu des négociations (y compris bi et trilatérales) avec nos pays voisins sur le transport privé. Les coûts des transports privés sont énormes, représentant 7 à 9 percent de notre budget.

A cause de l'enclavement ?

Oui, à cause de l'enclavement, mais aussi à cause du transit à travers la Russie ou la Chine. Ainsi, les coûts de transport nous reviennent très élevés. Nous avons besoin d'alléger ce fardeau et d'allouer ces ressources vers une meilleure utilisation, dans des domaines comme la ratification publique, la santé et l'éducation. C'est ainsi que nous avons ainsi tenu ces négociations trilatérales avec nos pays voisins.

Lorsque votre président était à l'Assemblée Générale de l'année dernière, il a mentionné que le Think Thank a aidé la Mongolie à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Pourriez-vous, s'il vous plaît, élaborer d'avantage sur ce sujet ?

L'objectif final est d'accompagner les efforts des pays en développement sans littoral afin de les aider à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015, mais aussi à améliorer le développement humain, la santé maternelle et à réduire la mortalité infantile ainsi que les problèmes de santé.



Ambassadeur et Représentant Permanent de la Mongolie auprès des Nations Unies

Quelle est la situation de la Mongolie par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ?

Nous travaillons là-dessus. Le dernier rapport du gouvernement sur l'évaluation des OMD a montré que nous avons atteint 66% des objectifs du millénaire et que les OMD pourraient être réalisés d'ici 2015.

Quel sont les effets du changement climatique sur la Mongolie ? Et quel sont vos réponses ?

Le changement climatique a eu des répercussions immenses sur la Mongolie- si vous prenez en compte la température moyenne de réchauffement, nos chercheurs ont conclu que pendant les 60 dernières années, l'élévation de la température a été deux fois plus rapide que la moyenne mondiale. De plus, les lacs commencent aussi à disparaître.

Avez-vous aussi un problème par rapport à la déforestation ?

Oui, le gouvernement et les Etats membres prennent des mesures radicales pour arrêter ceci. Il y'a une loi en Mongolie- une législation qui inclue la réhabilitation de l'environnement. ■

“ L'objectif final est de renforcer les efforts des Pays en Développement sans Littoral à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. ”

Pour les petits états insulaires en développement, le tourisme est en grande partie centré sur des zones côtières et des ressources marines fragiles

Le chef de bureau de Media Global News, Nosh Nalavala, interview **M. Taleb Rifai**, Secrétaire-Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme

NOSH NALAVALA: Le tourisme est aujourd'hui un important secteur économique et l'un des piliers du commerce international. Faisant partie des secteurs d'exportation les plus performants dans le monde, le tourisme international est devenu la principale activité économique pour beaucoup d'états insulaires. Ceci est particulièrement vrai pour les petits états insulaires en développement. Cependant, les Etats insulaires sont les plus vulnérables à la détérioration des conditions économiques. Voyez-vous une issue de sortie pour ces îles?

Taleb Rifai : Compte tenu de leur taille et de leur dispersion géographique, les petits états insulaires sont souvent du mal à concurrencer au sein du marché international. Cependant, la plupart des petits états insulaires bénéficient d'un avantage comparatif important dans le secteur du tourisme, notamment à cause de leurs ressources naturelles et de leur climat ; ce qui par conséquent, fait du tourisme une option viable pour le développement et un moyen susceptible de favoriser grandement leur intégration dans l'économie internationale.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de touristes internationaux ayant visité les états insulaires a augmenté de 12 millions pour atteindre 41 millions en 2010, générant ainsi des recettes d'exportations estimées à 45 milliards de dollars en 2010. Pour de nombreux états insulaires, le tourisme est aujourd'hui la principale activité économique en termes de revenu, d'emploi et de recettes en devises, représentant dans certains cas jusqu'à 25 pour cent du PIB national.

En période de crise économique, les états insulaires sont particulièrement très vulnérables, en partie en raison de leur dépendance à l'égard du commerce international. Cependant, le tourisme a servi une fois encore de filet de sécurité. Le secteur a été très résilient tout au long de la crise et ceci de façon constante et pour beaucoup de pays à travers le monde, y compris les états insulaires qui ont vu leurs économies du tourisme se développer très sainement.

Les difficultés économiques internationales résultant de la mondialisation ont eu un impact sur les petits Etats insulaires en développement. Pensez-vous que les pays développés ne saisissent pas les enjeux des états insulaires ?

Les petits états insulaires en développement partagent ensemble un certain nombre de vulnérabilités économiques et sociales en raison de leur capacités

limitées en ressources, l'éloignement et l'isolement par rapport aux marchés internationaux, et ces vulnérabilités sont sans doute été accentuées par la crise économique mondiale.

Cependant, grâce au travail accompli par le système des Nations Unies, les défis communs rencontrés par les petits états insulaires sont toujours au cœur de la problématique du développement international. Tout récemment, le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies a appelé la communauté internationale à accorder une attention particulière aux petits états insulaires en développement et a demandé un soutien accru en faveur de la Stratégie de Maurice au vu des conditions économiques difficiles. Il y a encore beaucoup de travail à faire ; cependant, je crois très sincèrement que les enjeux des petits états insulaires sont de plus en plus reconnus.

Lors d'une conférence à New York, vous avez mentionné que les PEID ont un niveau élevé de fuites. Que voulez-vous dire exactement par rapport au tourisme des Etats insulaires?

Une fuite dans le secteur du tourisme se réfère à une situation où une partie importante des recettes touristiques « échappe » à l'économie nationale ; ceci peut provenir des biens et services importés ou, à la suite d'un rapatriement des bénéfices par les promoteurs hôteliers. Cette fuite dans certaines îles peut parfois atteindre jusqu'à 56 pour cent. L'ampleur de ces fuites a une incidence sur les avantages économiques de la population locale, et il devient donc essentiel pour les îles de concevoir des politiques visant à atténuer ces fuites. C'est une responsabilité majeure des gouvernements de concevoir des politiques adéquates telles que celles susceptibles d'encourager l'investissement local dans des domaines spécifiques avec pour but de répondre aux besoins des touristes à travers des biens et des services produits localement ainsi qu'à encourager les investisseurs étrangers à utiliser les produits locaux et les ressources humaines locales.

La dégradation de l'environnement, particulièrement celui du fond marin et des zones côtières des petits états insulaires, due aux activités liées à l'industrie du tourisme ont placé l'écosystème des côtes sous des pressions énormes. Voyez-vous des solutions concrètes à ces problèmes?

Le développement du tourisme, s'il n'est pas correctement planifié et géré, risque de détruire les ressources naturelles dont elle dépend pour son succès. Cela est particulièrement le cas pour les PEID, où le



Taleb Rifai, Secrétaire-Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme

tourisme repose en grande partie sur les ressources côtières et marines fragiles. Pourtant, la solution peut consister à inverser ou encore à retarder le développement du tourisme. Des milliers de personnes dépendent du tourisme pour leurs moyens de subsistance et des millions d'autres pour leurs besoins quotidiens.

En revanche, la durabilité doit être une considération primordiale dès le début de tout processus de développement touristique comme le prône depuis longtemps l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). Avec un cadre approprié institué par le gouvernement, des pratiques favorables à l'environnement et des innovations du secteur privé, le secteur touristique peut, en effet, jouer un rôle primordial dans la préservation de l'environnement. En effet, la recherche montre de plus en plus le tourisme comme un secteur économique qui préserve les terres et la faune contrairement à d'autres industries moins favorables à la nature.

Concomitamment, les nouvelles technologies fournissent des solutions réelles à la dégradation environnementale. Le défi consiste maintenant à trouver le financement et la volonté pour la mise en œuvre de ces solutions. Compte tenu de leur vulnérabilité particulière, notamment dans un contexte de changement climatique, l'OMT a pendant longtemps demandé que les petits états insulaires en développement bénéficient d'un soutien financier adéquat ainsi que d'une expertise technique.

Nous devons rappeler que la communauté internationale a pendant longtemps reconnu les vulnérabilités des petits états insulaires en développement - ceci bien depuis la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. La communauté internationale doit s'engager à accroître, de toute urgence, la coopération internationale afin d'appuyer ses efforts, notamment à travers l'accroissement des ressources financières, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et le savoir-faire, et assurer une plus grande participation des petits états insulaires en développement dans la prise de décision économique internationale.

L'organisation Mondiale du Tourisme a lancé une structure innovatrice pour la réalisation durable du développement –à travers la création d'un Comité de Direction pour le Développement du Tourisme et ce en partenariat avec 8 autres agences des Nations Unies(OIT, CCI, CNUCED, PNUD, PNUE, L'UNESCO, L'ONUDI et l'OMC) qui aussi travaillent sur le développement touristique. Quelle est l'objectif de ce Comité qu'est-ce que ce comité peut accomplir dans la trajectoire menant à Rio +20?

Le Comité de Direction des Nations Unies pour le Développement Touristique (SCTD) regroupe neuf agences et programmes du système des Nations Unies et vise à coordonner le travail sur les questions

touristiques. En unissant leurs forces, les agences sont désormais en mesure de fournir plus de 50 services aux pays en voie de développement, notamment dans des domaines tels que le développement durable, et d'accroître l'impact du tourisme sur la réduction de la pauvreté. Par conséquent, le Comité de Direction représente une opportunité majeure de faire du tourisme un vecteur efficace de développement. En tant que tel, le Comité de Direction des Nations Unies se propose également désensibiliser l'opinion publique sur le tourisme comme un instrument de développement et d'accroître l'assistance en vue de l'intégration du tourisme dans les stratégies de réduction de la pauvreté à l'échelle nationale et internationale. Le Comité a déjà réussi à inclure la

problématique tourisme dans le Plan d'Action qui émerge de la quatrième conférence des nations unies sur les pays les moins avancés. Il est important de noter que de nombreux PEID sont aussi des PMA. En effet, au cours de la dernière décennie, les deux pays qui sont sortis de la catégorie des PMA (Cap-Vert et les Maldives) étaient des PEID et le tourisme a été un élément crucial dans ce processus.

Le Comité de Direction des Nations Unies se tourne à présent sur la prochaine conférence de Rio+20 comme une occasion unique de placer le tourisme dans l'ordre du jour du développement durable et ce au bénéfice de tous les pays du monde, et particulièrement des PEID. ■

La Dimension Genre de l'éducation dans les pays Africains post-conflit et les PMA

Une Table ronde souligne la nécessité de continuer à promouvoir l'éducation dans les situations humanitaires

Une Table Ronde au niveau Ministériel a eu lieu le 6 Juillet 2011 au Palais Des Nations à Genève, Suisse, et a été organisé par OSAA, UN-OHRLS, et l'UNESCO. Mr. Cheick Sidi Diarra, Conseiller Spécial pour l'Afrique et Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits États Insulaires en Développement, et H.E Lazarous Kapambwe, Ambassadeur de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Conseil Economique et Social, ont présidé les discussions.

Un grand nombre de participants, notamment des ministres, des représentants permanents, des haut-cadres des administrations ainsi que des représentants des Nations Unies et de la société civile, ont pris part à l'évènement. Les discussions ont porté sur les contraintes institutionnelles et financières qui entravent l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation dans les pays Africains post-conflit ainsi que les PMA. Les participants ont également suggéré des recommandations sur les voies visant à favoriser l'égalité des sexes dans l'éducation et à s'assurer que l'éducation contribue à la paix, à la sécurité et au développement.

Les progrès significatifs dans l'amélioration de l'accès à l'éducation dans les pays Africains et les PMA ont été salués mais les participants ont aussi noté que ces pays restent à la traîne par rapport à d'autres pays en développement et aux autres pays dans le monde. Ils ont également souligné que les filles et les femmes, en particulier celles qui vivent dans les zones rurales, sont particulièrement désavantagées par rapport à leurs homologues masculins.

Les discussions ont également relevé des facteurs non académiques qui affectent l'inscription, l'assiduité



Les étudiants d'UNICEF

et la réussite scolaire, particulièrement celles des filles. Ces facteurs comprennent l'approvisionnement en nourriture, l'accès à l'eau potable et aux toilettes hygiéniques ainsi que des attitudes culturelles et sociales. Bien qu'il y ait eu un consensus sur le fait que l'accès à l'éducation implique la notion d'éducation gratuite et universelle, les participants de la Table Ronde ont reconnu que cette notion englobe également l'amélioration et l'élargissement des infrastructures d'éducation.

En plus de l'accès à l'éducation, les participants ont souligné qu'un des défis auxquels sont confrontés les pays africains et les PMA est d'assurer que la qualité et la pertinence de l'éducation répondent aux normes acceptables. Ils ont indiqué que le nombre limité d'enseignants bien formés, le taux élevé d'absentéisme chez les enseignants - en particulier dans les zones rurales - et le manque de matériels didactifs, pour ne citer que ces exemples, agissent comme des barrières significatives contre l'apprentissage et le développement des compétences.

En ce qui concerne l'éducation et la formation, la

Table Ronde a souligné l'importance d'avoir des programmes pédagogiques qui correspondent aux besoins et aux exigences du marché du travail. Cela est d'autant plus pertinent dans les pays post-conflit où le succès dans la lutte contre le chômage des jeunes détermine le degré de succès avec lequel ces pays s'engageront de façon irréversible sur le chemin d'une paix et d'un développement durables.

Les participants ont salué l'adoption récente par de nombreux pays africains et les PMA de dispositions constitutionnelles qui garantissent le droit à l'éducation pour tous les enfants. Cependant, ils ont également mis en relief le défi qui consiste à traduire ces dispositions dans les cadres juridiques et politiques de sorte à garantir une égalité d'accès à l'éducation, y compris pour les filles.

La Table Ronde a souligné l'ampleur des ressources nécessaires pour la réalisation de progrès substantiels dans l'accès et la qualité de l'éducation ainsi que dans la promotion de l'égalité des sexes. Les niveaux actuels de ressources consacrées à l'éducation ont été considérés comme insuffisants. Ils ont noté, par exemple, que l'éducation représente une part infime de l'aide humanitaire. Cependant, les participants ont également remarqué qu'un certain nombre de pays donateurs se sont récemment engagés à drainer des ressources supplémentaires vers le secteur de l'éducation au cours des prochaines années.

Les participants ont considéré la rigueur budgétaire actuellement en cours dans les principaux pays donateurs comme un obstacle majeure aux efforts visant à combler le gap financier dans le secteur et recommande que d'autres sources de financement différentes des sources traditionnelles, en particulier des sources de financements innovants, soient explorées. ■

La voie à suivre pour le Programme d'Action d'Istanbul



Le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour Les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits États Insulaires en Développement des Nations Unies (UN-OHRLLS) a rencontré, le 28 juin 2011, les différents organismes des Nations Unies, les États membres et des experts en vue d'engager une réflexion sur la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul (PAI) pour les PMA.

Dans le but d'arriver à une approche concertée et coordonnée dans la mise en œuvre du Programme d'Action (PAI), la réunion a examiné de manière interactive la feuille de route. Soixante-dix participants représentant 25 agences ainsi que 18 États membres, dont six provenant des pays les moins avancés, ont assisté à la réunion.

La séance de réflexion a débuté par l'intervention de M. Cheick Sidi Diarra, Secrétaire-Général-Adjoint, Conseiller Spécial pour l'Afrique et Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits États insulaires en développement, M. Gyan Chandra Acharya, Représentant Permanent du Népal et Président du Bureau de la Coordination Mondiale des PMA, et M. Ertuğrul Apakan, Représentant Permanent de la Turquie.

M. Diarra a indiqué qu'il était confiant que toutes les parties prenantes resteraient engagées dans la mise en œuvre et dans le processus de suivi du programme d'action. M. Acharya a souligné les rôles clés qu'auront à jouer les gouvernements des PMA, leurs partenaires au développement et le système des Nations Unies afin de garantir que les objectifs énoncés dans le PAI soient réalisés et permettent une transformation fondamentale dans les PMA. M. Apakan a souligné la nécessité d'intégrer le PAI et d'assurer la participation active des acteurs clés, y compris les parlements, le secteur privé et les entrepreneurs locaux.

Une introduction au Programme d'Action d'Istanbul, soulignant les principales caractéristiques du document, a été présentée par Mr. Diarra. Le document a pour objectif primordiale de permettre la sortie de plus de la moitié des PMA de la liste des moins avancés d'ici 2020, et ce en mettant l'accent sur le développement d'une masse critique et viable de capacités productives dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services ; sur la diversification ; sur le développement des infrastructures ; sur l'accroissement de l'investissement ; sur participation active de la société civile et du secteur privé ainsi que sur la transformation structurelle. Le PAI représente une vision partagée et une aspiration commune des PMA et des partenaires au développement, sous-tendues par des engagements, de l'imputabilité et du partenariat.

Parmi les valeurs ajoutées et les livrables du PAI, Mr. Diarra a souligné les points suivants:

- Engagement des pays du Sud à soutenir la mise en œuvre effective du Programme d'Action;
- La participation active de la société civile, du secteur privé et des parlements dans la mise en œuvre et le suivi;
- Engagement des partenaires au développement à intégrer le Programme d'Action dans les législations nationales et les cadres de politiques de coopération et dans leurs stratégies de développement, pour ce qui est des PMA;
- Doubler la part des exportations des PMA dans les exportations mondiales d'ici 2020 et l'engagement à assurer un accès intégral aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les produits en provenance des PMA et sur une base durable ;
- Un engagement à respecter les promesses en matière d'aide publique au développement d'ici 2015 et un accord de principe sur la revue des engagements en matière d'ADP afin d'accroître les ressources qui seront allouées aux PMA après 2015;
- Accroître la part de l'assistance aux PMA fournie par des partenaires au développement impliqués dans l'aide au commerce;
- Adopter des régimes de promotion des investissements par les partenaires au développement;
- Mettre l'accent sur l'innovation et le transfert de technologie des PMA, y compris l'engagement des partenaires au développement à fournir une assistance financière et technique renforcée à ce secteur;
- Développer des stratégies d'atténuation des risques afin de faire face aux questions de d'atténuation et de résilience dans les PMA;
- Appel pressant pour la mise en place et l'opérationnalisation complète du Fonds Vert pour le Climat et le respect de promesses faites par les partenaires au développement visant à promouvoir et à faciliter des projets tournés vers le développement propre dans les PMA ;
- Extension des avantages relatifs aux voyages pour délégués des pays ayant quittés la liste des PMA pour une période dont la durée dépendrait de leurs situations;
- Assurer la responsabilité mutuelle des pays les moins avancés et leurs partenaires au développement en honorant leurs engagements pris dans le cadre du PAI;
- Assurer une bonne gouvernance, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la primauté du droit dans les PMA ainsi que le renforcement de la voix et de la représentation des PMA dans les forums internationaux.

Le Bureau du Haut Représentant (UN-OHRLLS) s'est engagé à poursuivre vigoureusement, de façon coordonnée et de manière cohérente, les efforts de mise

en œuvre et ainsi qu'à impliquer toutes les cadres impliqués dans le processus préparatoire, à savoir le cadre inter-gouvernementale, le cadre parlementaire, le cadre des organisations de la société civile et du secteur privé et le cadre du Système de Coordination des Nations Unies.

M. Diarra a souligné que l'intégration du Programme d'Action d'Istanbul dans les stratégies de développement des PMA, dans les cadres de coopération des partenaires au développement et dans le programme de travail du système des Nations Unies ainsi que dans d'autres organisations internationales est d'une importance capitale.

Au vu de son mandat, UN-OHRLLS s'efforcera de mobiliser pleinement et d'engager toutes les parties du système des Nations Unies afin d'assurer la mise en œuvre du PAI.

L'économiste principale de La Banque Mondiale, Katharina Gassner, a fait une présentation sur les infrastructures de développement dans les PMA. Elle a souligné le besoin énorme d'investissement en infrastructures dans les pays à faible revenu, en particulier en ce qui concerne le financement des infrastructures nécessaires pour une croissance rapide (notamment les routes, les ports, et les réseaux électriques fiables, etc.)

Après avoir identifiée les gaps en matière d'efficacité et les faibles économies d'échelle comme étant les obstacles majeurs, elle a suggéré l'amélioration de l'efficacité à travers l'accroissement du coût de recouvrement comme solution du premier problème et la mise en œuvre de projets régionaux comme solution du second.

M. Alim Abdul, UN-OHRLLS, et M. Qazi Shaoukat Fareed, Conseiller Spécial auprès du Directeur Général de l'ONUDI, ont fait des présentations axées sur la Science, la Technologie et l'Innovation. M. Abdul a rappelé que l'une des décisions importantes du PAI a été la proposition de création d'une Banque de Technologie ainsi qu'un mécanisme de support à la Science, la Technologie et l'Informatique devant permettre d'améliorer la recherche scientifique et l'innovation de base dans les PMA et favoriser l'accès et l'utilisation par ces pays de technologies essentielles. M. Fareed a également souligné que le développement des PMA devait s'établir par un processus de modernisation et que l'énergie - y compris son accès, son efficacité et son utilisation durable - joue un rôle particulièrement important dans ce mécanisme.

M. Javier Molina Cruz, Agent de liaison, Bureau de Liaison de la FAO à New York, a partagé ses idées sur l'agriculture et le développement rural dans les PMA. Il a indiqué que la contribution de la FAO dans la mise en œuvre du PAI prendra deux formes importantes: un accent sur les petites exploitations agricoles, la sécurité alimentaire et un intérêt particulier sur les questions de réduction de la pauvreté, de gestion durable des terres, des

forêts, de la pêche et des ressources agricoles avec pour objectif ultime l'amélioration de la qualité et de la sécurité alimentaires.

Mme. Annet Blank, Chef de l'Unité PMA à l'Organisation Mondiale du Commerce, a fait une présentation touchant aux questions d'accès aux marchés internationaux et à l'Aide pour le Commerce. Elle a réaffirmé que le niveau d'engagement politique en faveur de la conclusion heureuse du Cycle de Négociations de Doha pour le Développement est resté fort et que les États membres continuent de placer la problématique du développement au cœur de ces négociations.

En ce qui concerne la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue en Décembre 2011 (MC8), le Directeur-Général, M. Pascal Lamy a exploré la possibilité d'un Paquet PMA Plus qui pourrait être adopté par les États Membres lors du MC8. Un consensus, qui serait en accord avec le PAI, semble se dégager. L'idée serait de donner la priorité aux PMA sur des questions comme l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les PMA, y compris les règles d'origine, la dérogation concernant les services pour les PMA-permettant ainsi aux États Membres de l'OMC d'octroyer un meilleur traitement aux services et aux fournisseurs de services sans pour autant octroyer le même traitement aux autres Membres de l'OMC (Ceci qui a pour objectif de stimuler le secteur de services des PMA) et d'arriver à un marché mondial du coton avec moins de distorsions.

Améliorer la qualité et la quantité de l'aide publique au développement des PMA – Les présentations de Simon Scott, Chef de la Division des Statistiques et du Suivi, et Yasmin Ahmad, Analyste Principale de Politiques, Division des Statistiques et du Suivi de l'OCDE, ont fourni les informations suivantes : l'aide aux PMA a doublé depuis 2000;

- Les PMA ont reçu un tiers de l'aide déboursée sur la période 2008-2009;
- L'aide par habitant dans les PMA était la plus élevée parmi toutes les catégories de pays basées sur le revenu;
- Les États-Unis ont été le pays donateur bilatérale le plus généreux en faveur des PMA depuis 2000;
- Les petits donateurs ont alloué la plus grande part de leur aide bilatérale aux PMA;
- Seuls neuf pays membres de la CAD ont atteint la barre des 0,15 pour cent du revenu national brut (RNB) consacré à l'aide aux PMA en 2009;
- L'Association Internationale de Développement (IDA) et les institutions de l'Union Européenne (tous sous forme de dons) ont été les principaux bailleurs de fonds multilatéraux;
- Cette aide a été principalement canalisée vers les secteurs sociaux (éducation, santé, eau et assainissement) et peu vers la production économique et les infrastructures.

Le représentant de la Chine a souligné l'importance d'un financement adéquat et prévisible pour la mise en œuvre du PAI afin d'atteindre les objectifs fixés par ce programme. Abordant le renforcement de la coopération

Sud-Sud, il a mentionné que plus de la moitié d'aide chinoise est allée aux PMA et que son pays augmenterait substantiellement l'aide destinée à ces pays dans les années à venir. Le représentant de l'Éthiopie a exprimé sa préoccupation quant à la diminution du flux d'aide destinée aux secteurs productifs des PMA, lesquels secteurs constituent un des domaines prioritaires du PAI.

Mme Jo Elizabeth Butler, Directrice Adjointe, Afrique, les PMA et les Programmes Spéciaux et M. Michael Clark, Conseiller Inter-régionale, on fait une présentation sur la promotion des régimes d'investissements pour les PMA dans laquelle ils ont souligné que les investissements direct internationaux n'ont pas permis de venir à bout des obstacles structurels liés au développement, dont l'une des caractéristiques les plus importantes est la faiblesse des capacités productives.

La Directrice Adjointe, Unité Spéciale pour la Coopération Sud-Sud du PNUD, Mme Inyang Ebong-Harstrup, a fait une présentation portant sur le soutien pour la mise en œuvre effective du Programme d'Action d'Istanbul dans le contexte de la Coopération Sud-Sud. Elle a présenté les principales domaines priorités du PAI dans les quelles la coopération Sud-Sud pourrait avoir un impact significatif. Ces domaines prioritaires sont le renforcement des capacités, l'agriculture, la sécurité alimentaire, le développement rural, le développement social et humain, (particulièrement dans l'éducation tertiaire en science et technologie), la protection sociale dans des PMA, la mobilisation des ressources financières pour le développement et la promotion de la bonne gouvernance.

M. Robert Jenkins, Directeur Associé, Orientation Politique et Programmatique de l'UNICEF, a fait une présentation afférente aux objectifs des OMD d'ici 2015 et aux progrès importants à réaliser d'ici 2020 dans les PMA. M. Jenkins a rappelé aux délégués qu'une forte accélération est nécessaire afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Plus de 75 pour cent de la population des pays les moins avancés continue de vivre dans la pauvreté et près de 40 pour cent des décès de jeunes enfants (OMD 4) a lieu dans les PMA. Prenant appui sur les données statistiques relatives aux OMD, M. Jenkins révèle que des facteurs importants expliquant le désavantage qu'aurait certains groupes par rapport à d'autres demeurent la pauvreté, le sexe, l'ethnicité, les handicaps et d'autres.

M. Oumar Diallo, Administrateur chargé des Affaires Economiques du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, UN-OHRLLS, a partagé ses idées sur comment mettre sur pied des stratégies nationales d'atténuation des risques dans les PMA afin de réduire la vulnérabilité de ces pays aux chocs économiques. Le présentateur a indiqué que l'objectif des stratégies nationales de réduction des risques est de réduire le niveau d'exposition des PMA aux chocs mais aussi de renforcer leur capacité à faire face et à surmonter les effets de chocs. Les stratégies de réduction des risques peuvent être établis à la fois au niveau micro et macro et peuvent également être également tournées vers le court ou le long terme.

L'assistance a ensuite suivi les présentations faites par Mme Susanna Wolf, Administratrice Principale Chargée de Programmes, UN-OHRLLS, et Mme Jo Elizabeth Butler, Directrice Adjointe, Afrique, les PMA et les Programmes Spéciaux, sur la graduation des PMA et leur processus de transition lisse. Mme Butler a indiqué que les huit domaines prioritaires mentionnés dans le PAI reflètent, dans une certaine mesure, les trois critères importants d'identification des PMA. Les critères sont les suivants:

- (I) la faible revenu.
- (II) la faiblesse du capital humain.
- (III) la vulnérabilité économique.

Présentant la feuille de route relative à la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul par M. Sandagdorj Erdenebileg, Directeur par intérim, OHRLLS, a attiré l'attention des participants sur deux caractéristiques importantes de cette feuille de route : l'approche multipartite guidant sa structure, son contenu et son orientation générale. Il a souligné qu'une multitude d'acteurs et de véhicules mettront en œuvre un large éventail d'activités, à la fois fonctionnelles et opérationnelles. Il a ensuite abordé les composantes spécifiques de la feuille de route, y compris les diverses activités qui pourraient être entreprises dans chaque secteur.

Dans ses remarques de clôture, M. Diarra s'est réjoui des discussions fructueuses et les perspectives utiles qui se sont dégagées de la réunion et de l'engagement des participants de faire en sorte que la mise en œuvre du PAI soit une réalité. Il s'est dit encouragé par le fait que plusieurs départements et organisations des Nations Unies se soient engagés à intégrer le PAI dans leurs programmes de travail et a invité les autres à faire autant.

En ce qui concerne les actions les plus urgentes à venir, il a mis l'accent sur points suivants:

- Institutionnalisation du mécanisme du groupe consultatif inter-agences afin d'assurer une approche inclusive et participative dans l'appui du système des Nations Unies aux PMA, notamment dans leur activités de suivi et évaluation du PAI;
- L'intégration du PAI dans les stratégies nationales de développement et les stratégies d'aide;
- Renforcement de la composante régionale dans la mise en œuvre et suivi;
- Mise en place d'un groupe de travail sur les indicateurs pour évaluer la mise en œuvre des objectifs, des buts, et des cibles du PAI;
- Mise en place d'une Task Force pour préparer les termes de référence de l'analyse conjointe des limites et capacités dans le cadre de l'établissement d'une Banque Technologique et d'un mécanisme de support pour la Science, la Technologie et l'Innovation.
- Encourager la participation active de toutes les acteurs, en particulier des parlements, de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre du PAI. ■

L'Importance Mondiale des Petits Etats Insulaires en Développement

Un plus grand soutien international est toujours nécessaire pour conserver et protéger les écosystèmes vulnérables des PEID

Cet automne, OHRLLS a organisé un évènement spécial relatif à l'importance mondiale des PEID, la biodiversité et l'importance des partenariats communautaires au siège des Nations Unies à New York. Présidé par le Haut-Représentant pour les PMA, les PDSL et les PEID, M. Cheick Sidi Diarra, l'évènement a été marqué par les présentations de Dr. Eleanor J. Sterling, Directrice Exécutive du Centre pour la Biodiversité et la Conservation du Musée Américain d'Histoire Naturelle (AMNH) et le Dr. Christopher Filardi, Directeur de la Section Pacifique, Musée Américain d'Histoire Naturelle (AMNH).

L'évènement avait pour objectif de contribuer aux discussions en cours au sein du Deuxième Comité sur le Développement Durable dans les PEID et s'insère dans le dialogue permanent initié dans le cadre des préparatifs de Rio +20.

Les petits États Insulaires en Développement (PEID) sont connus pour la diversité de leurs espèces naturelles et endémisme-laquelle diversité est liée à leurs petites tailles, à leur isolement et à la fragilité de leurs écosystèmes- mais cette diversité biologique fait partie des plus menacées dans le monde. La déforestation, la dégradation des coraux, la dégradation et perte de l'habitat, et l'introduction de certaines espèces non indigènes sont les causes les plus importantes de la perte de la biodiversité dans les PEID.

La mode traditionnel ou communautaire d'appropriation des ressources marines et de la terre dans plusieurs états insulaires exige un soutien de la communauté dans l'effort de conservation. Sans ce soutien local, l'engagement et l'opportunité d'intégrer la création de revenus dans l'effort de conservation ne peut être durable, même en si cette démarche est sous tendue par des plans de conservation bien étudiés et planifiés.

Beaucoup de petits états insulaires en développement ont valorisé l'appui communautaire dans la conservation la diversité biologique et l'identification



L'île de Palau (Photo Credit: Reuters)

des zones fragiles et ce à travers une plus grande sensibilisation sur la signification de la conservation de la biodiversité. Ceci est particulièrement important dans les PEID où un mode traditionnel d'appropriation des ressources prévaut.

M. Diarra a déclaré que l'évènement spécial a été une occasion pour renforcer la notion que les PEID, sont renommées mondialement pour la diversité de leurs espèces naturelles et de leur endémisme. Il a également réaffirmé qu'en raison de leur petite taille, de leur isolement et la fragilité de leurs écosystèmes, la biodiversité des PEID est l'une des plus menacées au monde. En raison de ceci, les PEID continueront à compter sur l'appui de la communauté internationale pour protéger et conserver leur biodiversité exceptionnelle.

En dépit de leur espace réduit, les PEID ont eux-mêmes pris l'initiative de protéger leur biodiversité menacée, a rappelé M. Diarra. Il a salué leur leadership dont a fait montre les PEID dans la protection de leur environnement exceptionnel, et demandé le soutien de la communauté internationale pour compléter ces efforts

M. Diarra a également souligné que les initiatives visant à conserver et à protéger les écosystèmes vulnérables ne peuvent réussir sans un soutien et un engagement local.

Il a émis le vœu que les discussions apporteront une contribution au contenu de la Résolution de la 66ème Session de l'Assemblée Générale portant sur le développement durable des les PEID de même que pour les discussions actuelles relatives aux préparatifs de la Conférence de Rio+20 prévue en Juin prochain.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Ambassadeur Williams a exprimé son soutien à l'initiative prise par M. Cheick Sidi Diarra et OHRLLS et qui place une importance capitale à la biodiversité dans les PEID. Elle a mis l'accent sur le fait que les îles possèdent un riche patrimoine de diversité biologique et qu'il a un lien inextricable entre ce patrimoine et les cultures exceptionnels des PEID.

L'Ambassadeur Williams a également souligné la dépendance des populations des îles sur les ressources naturelles pour leurs aspirations de développement socio-économique. Elle a souligné l'utilisation de ces ressources dans le secteur éco touristique en particulier et a demandé un soutien continu des partenaires au développement dans le développement d'industries telles que l'écotourisme. Elle a également salué le renforcement des partenariats dans le domaine de la conservation et de la protection de la biodiversité des PEID.

Dr Sterling de l'AMNH a fourni un aperçu du travail que le Musée a entrepris en faveur des

PEID à travers le monde et a souligné la raison pour laquelle le Musée met un accent sur la biodiversité des petites îles. Elle a ainsi indiqué que la biodiversité des petites îles a beaucoup à offrir à la communauté scientifique. Cependant, elle a aussi affirmé qu'il y a un taux élevé d'extinction dans les PEID.

“ Les PEID continueront de compter sur le support international afin de protéger et conserver leur unique biodiversité. ”

Dr. Filardi, a indiqué que leurs travaux et recherches dans les PEID ont conduit à des résultats fascinants qui appellent à un changement de paradigmes dans notre compréhension de la biodiversité des PEID et de sa signification pour la biodiversité mondiale. Il a aussi décrit les îles comme des engins de biodiversité. Il a souligné que les expériences des PEID peuvent servir de baromètre aux autres nations et biodiversités à travers le monde. Il a présenté une étude de cas sur le travail fait par le Musée dans les Îles Solomon. Il a souligné le concept de co-création comme un élément fondamental dans programmes de partenariat entrepris sur le terrain.

Au cours des discussions, la Suisse a soulevé la question du lien qui pourrait exister entre les processus globaux et locaux, se référant à la Conférence de Rio +20 qui se prépare actuellement.

L'Australie a souligné l'importance de la santé des récifs coralliens pour les PEID et les estimations qui prédisent l'anéantissement de ces récifs coralliens si aucune attention ne leur est portée.

Les Fiji ont également souligné l'importance des océans et de leur biodiversité exceptionnelle et ont indiqué que les PEID du Pacifique veulent pousser de l'avant la notion d'« économie bleue » en prélude à Rio+20.

L'AMNH a déclaré qu'il y a de bons exemples de partenariats fonctionnels déjà en place et a cité GLISPA comme un des exemples de ces partenariats. Il a aussi souligné la nécessité d'avoir de politiques internationales pour influencer, de manière positive, les politiques nationales.

OHRLLS a rappelé que le secrétariat de Rio +20 accepte les soumissions des Etats membres et a affirmé que les PEID voudraient, peut-être, soumettre leurs propositions sur des questions qu'ils aimeraient voir inclure dans les discussions en prélude à Rio. ■

Les ministres discutent de la revue décennale du Programme d'Action d'Almaty

L'Assemblée Générale devant décider sur la conférence de 2013

La Dixième Réunion Annuelle des Ministres sur les Pays en Développement sans littoral s'est tenue le 23 Septembre 2011, à New York, en marge de la 66ème Session du débat général de l'Assemblée Générale.

Présidée par Son Excellence, M. Jorge Lara Castro, Ministre des Affaires étrangères du Paraguay, Président du Groupe des Pays en Développement sans Littoral, la réunion a connu la participation de délégués, y compris de Ministres et représentants, des Etats Membres suivants: Afghanistan, Azerbaïdjan, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Burkina Faso, Éthiopie, Kazakhstan, Kirghizistan, La République Démocratique de Lao, Lesotho, Malawi, Mongolie, Népal,

Paraguay, La République de Moldavie, Tadjikistan, Zambie et Zimbabwe.

Les représentants du Bureau du Président de l'Assemblée Générale, de l'Unité Spéciale pour la Coopération Sud-Sud du PNUD, UNESCAP, UNECLAC et le Bureau du Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement ont aussi pris part à la réunion.

Le communiqué adopté par les ministres demande la mise en œuvre accélérée du Programme d'action d'Almaty et, inter alia, à travers :

- L'assistance des partenaires au développement aux PDSL dans la mise en œuvre des mesures politiques pour renforcer et élargir les capacités de production, augmenter la valeur ajoutée des exportations de sorte à tirer parti des opportunités commerciales et à permettre aux PDSL de faire face aux multiples chocs externes, de même qu'à atténuer l'impact des défis nouveaux.

- La mise à disposition de ressources financières, technologiques et le renforcement des capacités au profit des PDSL afin de leur permettre de faire face aux impacts du changement climatique;
- L'inclusion dans l'accord de la facilitation du commerce du document final du Cycle de Négociations de Doha pour le Développement d'engagements impératifs garantissant la liberté de transit, des limites strictes sur les frais, charges et formalités et la transparence, de même que des standards communs concernant les exigences documentaires;
- Une réussite de la conférence CNUCED XIII, plaçant le développement au centre de l'ordre du jour mondial, pour atteindre une croissance inclusive et durable pour les pays en développement ;
- Une aide ou un flux d'échanges commerciaux qui prendrait en compte suffisamment les besoins spéciaux et exigences des pays en développement sans littoral ;
- Un soutien accru pour le développement des infrastructures y compris en comblant les chaînons manquants;



La Déclaration d'Almaty
La couverture du Programme d'Action d'Almaty

- OHRLLS à redoubler d'efforts pour promouvoir l'accord intergouvernemental sur les infrastructures de transport africains, particulièrement l'Autoroute Transafricaine;
- Une décision de l'Assemblée Générale sur l'organisation d'une conférence sur la revue décennale du Programme d'Almaty en 2013, en conformité avec le paragraphe 49 ;
- OHRLLS pour coordonner le processus préparatoire de la revue. ■



La Dixième Réunion Ministérielle Annuelle des Pays en Développement sans Littoral a eu lieu le 23 Septembre à New York, en parallèle, avec la 66ème session de l'Assemblée Générale.



L'Union Interparlementaire mène une campagne de sensibilisation accrue auprès parlements sur les PMA

Le chef du bureau de Media Global News, Nosh Nalavala, interview **M. Anders Johnsson**, Secrétaire-Général de l'Union Interparlementaire

NOSH NALAVALA: *Un certain nombre de questions avaient été discutées lors de la 125ème Session de l'Assemblée de l'UIP tenue en suisse en Octobre 2011. Cependant, les Pays les Moins Avancés et les questions relatives aux changements climatiques étaient au centre des discussions. Au fil des ans, les parlementaires n'ont pas progressé sur l'ordre du jour des PMA. A quoi attribuez-vous ceci?*

ANDERS JOHNSSON: Fondamentalement, je crois qu'il y avait une complète méconnaissance de l'ordre du jour des PMA au sein des parlements tant au Nord qu'au Sud. Jusqu'à une date récente, les Conférences sur les PMA ainsi que leurs résultats étaient des processus dans lesquelles les parlements n'étaient pas présents. L'UIP a essayé de changer cette logique au cours des deux dernières années et nous avons réussi, je crois, à sensibiliser davantage les parlements des PMA sur les enjeux et sur ce qu'ils doivent faire de sorte à faire avancer l'ordre du jour des PMA.

Est-ce que l'UIP a une mission précise en approchant les pays en développement ? Et comme une suite à la question précédente, est-ce que la participation de l'UIP à Istanbul a apporté des résultats tangibles ?

Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé avec les parlements des PMA afin qu'ils identifient ce qui qu'il y a lieu de faire pour avancer l'ordre du jour des PMA. Ils nous ont fourni des contributions très centrées et substantielles dans le cadre de la préparation de la Conférence d'Istanbul et ces contributions ont été reflétées dans le Plan d'Action Istanbul. A la différence des résultats de toutes les autres conférences des Nations Unies, ce document-ci identifie largement le rôle crucial que les parlements de ces pays doivent jouer dans la mise

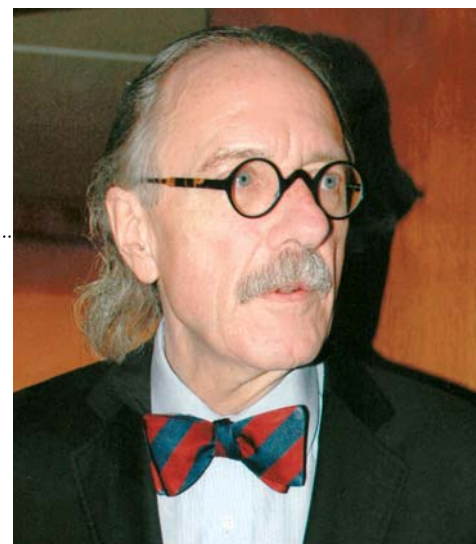
en œuvre du plan d'action. Oui, pour moi, il reste très claire que l'UIP doit continuer à appuyer les parlements des PMA au moment où ceux-ci s'embarquent dans cette tâche difficile qui consiste à garantir l'appropriation, la transparence, et l'imputabilité pendant la phase de mise en œuvre.

Les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement font face à des situations économiques difficiles. Les femmes et les enfants, en particulier, en subissent les effets. Comment est-ce que les parlementaires pourraient contribuer à atténuer ceci?

L'UIP s'est engagé à aider les parlements à accomplir la part qui est la leur dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Pour cela nous encourageons et assistons plusieurs parlements des PMA dans ce processus afin d'atteindre les OMD quatre et cinq qui sont relatif à la santé de l'enfant et à la santé maternelle.

Devant l'Assemblée Générale, le Secrétaire Général des Nations Unies a dit « Au moment où nous avons les yeux rivés sur la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable de Rio de l'année prochaine, je compte sur vous –parlementaires où que vous soyez– pour aider vers le chemin le progrès ». Voyez-vous des signes de progrès, particulièrement dans le domaine du changement climatique, et un rôle prééminent joué des parlementaires ?

Comme observation générale, je pense que vous allez trouver que les membres des parlements –les politiciens– sont généralement en avance sur leur temps. Ils sont les promoteurs de changements et nous voyons cela



Anders Johnsson, Secrétaire-Général de l'Union Inter-Parlementaire

transparente constamment au cours des assemblées de l'UIP où les membres font fréquemment le plaidoyer de positions qui n'ont pas été encore adopter par les Etats membres. Nous ne devons pas oublier, cependant, que les processus de négociations multilatérales sont d'abord des processus intergouvernementaux où la branche exécutif prend le devant. Les parlementaires peuvent influencer la préparation des documents en rendant l'exécutif responsable devant le parlement. Nous les encourageons donc à faire cela. Nous les encourageons également à être présent à ces événements afin d'avoir la primeur de ce qui se passe et de mieux rendre les gouvernements responsables et d'être prêts à mettre en œuvre ce qui fera l'objet d'un accord. Parallèlement à cela, et je crois, sur la base résultats que nous avons eu jusqu'à présent, que nous voyons aujourd'hui une activité parlementaire plus soutenue au sein de plusieurs parlements sur par exemple les questions relatives au changement climatique. Plusieurs douzaines de parlements examinent très activement le cadre législatif et réglementaire dans leur pays sur l'angle du changement climatique dans le but à la fois de réduire les émissions de CO2 et de permettre aux pays de s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique.

Le Programme d'Action d'Istanbul met en relief, à plusieurs reprises, le rôle essentiel que les parlements sont appelé à jouer pour assurer sa mise en œuvre effective. Il indique le rôle de contrôle des parlements ainsi que leur contribution dans l'amélioration de la bonne gouvernance et le renforcement des processus démocratiques. Ce dialogue a-t-il lieu, en particulier, dans les PMA.

Oui en effet. Peut-être pas partout, et éventuellement pas dans les proportions que nous aurions souhaité, mais oui cela se passe. Il y a une tendance soutenue et, je le crois, irréversible au sein des parlements des pays en développement à assumer un rôle de contrôle plus soutenu, à rendre les gouvernements plus imputables, à combattre la corruption et à promouvoir le dialogue politique.

“ Au cours des dernières années, L'UIP a essayé de changer cette logique, et nous y avons réussi, je crois, à sensibiliser de manière accrue les parlements des pays les moins avancés sur les enjeux et leur obligations afin d'avancer l'agenda des PMA. ”

Quelle est l'efficacité du parlement à s'assurer que les engagements internationaux sont mis en œuvre au niveau national dans les pays en développement ?

Il ya un déficit de mis en œuvre un peu partout. Une fois de plus, les états s'engagent à travers les résolutions de l'Assemblée Générale, les résultats des conférences, les traités et les conventions, etc... à réaliser un certain nombre de choses. Et trop souvent, il y très peu de suivi et très peu de mise en œuvre, les parlements doivent donc chercher à corriger cet état de fait, mais ils ne peuvent pas remplacer l'exécutif. Ils peuvent chercher à le rendre imputable et beaucoup de parlements jouent ce rôle. Ils marquent, de plus en plus, un intérêt pour les mécanismes internationaux qui ont été institués pour contrôler la mise en œuvre. Les parlements dans beaucoup de pays en développement sont aujourd'hui plus attentifs à ces processus. Ils soutiennent avec force, par exemple, que les politiques de développement devaient être débattues au sein des parlements, que

l'aide au développement devrait être canalisée vers le budget et que les gouvernements devraient être responsables de son utilisation. Cependant, plusieurs des engagements dépendent d'un partenariat entre le nord et le sud afin que les fonds soient disponibles pour la mise en œuvre des accords internationaux. Cela exigera une plus grande attention de la part des parlements des pays du nord. Je ne suis pas convaincu qu'ils soient aussi attentifs à ces questions.

Le concept du développement durable est souvent confondu avec celui de la durabilité de l'environnement, mais en réalité, c'est un concept plus large et beaucoup plus complexe qui repose sur la fusion des dimensions environnementales, sociales et économiques en une seule approche de politiques. La question du développement durable concerne aussi bien les pays développés que les pays en développement et demeure aujourd'hui, dans une large mesure, non

achevé. Les parlementaires ont été pendant longtemps simplifié dans cet ordre du jour. Est-ce que vous pensez que leur attitude a évolué dans le cadre de la préparation Rio +20 ?

Les questions de l'ordre du jour du développement durable sont bien sûr débattues au sein des parlements où que vous soyez. Si les parlementaires seront ou pas influencés par le processus de préparation de Rio +20 est une autre question. Nous savons que certains parlements le sont. Ils ont tenu des débats et élaborer des positions de politiques qu'ils voudraient voir leurs gouvernements respectifs défendre durant le processus préparatoire. Certains d'entre eux ont communiqué ces points de vue à L'UIP et nous avons procédé à une soumission aux négociateurs, laquelle soumission intègre une bonne partie du travail des parlements. Cependant, ils constituent une petite minorité et la plupart des parlements demeurent jusqu'à cette date, je le crains, largement en marge du processus de Rio +20. ■

Les centres de réflexion ont participé plus activement au suivi de l'application du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés



Un nouvel organisme de suivi mènera des évaluations factuelles, pragmatiques et dignes de foi sur la réalisation des engagements pris dans le Programme d'action d'Istanbul

Huit centres de réflexion et instituts de recherche des pays les moins avancés et de leurs partenaires se sont réunis en septembre dernier pour mettre en place un mécanisme indépendant de suivi du Programme d'action d'Istanbul, en consultation avec le Bureau du Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le secrétaire du Comité des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales et la CNUCED.

Les partenaires de ce nouvel organisme, intitulé Centre de suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, sont le Centre for Policy Dialogue, au Bangladesh, le Centre de recherches économiques appliqués (CREA) du Sénégal, la Fondation tanzanienne pour la recherche économique et sociale, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), en France, l'Université Galatasaray (GSU) en Turquie, le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD), situé en Suisse, ainsi que le Secrétariat du Commonwealth et le Centre de développement de l'OCDE.

Pour réaliser pleinement le Programme d'action d'Istanbul, il faut une action de suivi permettant de déterminer les moyens d'exécution des différents objectifs précis, d'obtenir les ressources financières et non financières nécessaires et de renforcer le mécanisme

de suivi. Cela s'impose étant donné la relative fragilité des mécanismes d'exécution et de suivi du Programme d'action de Bruxelles.

Dans l'espoir de combler cette lacune, les centres de réflexion et instituts de recherche des PMA et de leurs partenaires ont établi, en septembre dernier, un partenariat indépendant chargé de suivre la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul au cours des 10 prochaines années. Ce nouvel organisme, désigné sous le nom de Centre de suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tirera parti de ses atouts et notamment de l'expertise et la capacité prouvée des instituts de recherche constitutifs, et leur permettra d'entreprendre des recherches sur les politiques, d'organiser des débats et de mener à bien des activités d'animation auprès du public sur les principales questions traitées dans le Programme d'action d'Istanbul.

Avant même que n'ait lieu à Istanbul la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, par des programmes communs menés à Dhaka, Genève, New York, Londres et Istanbul, les membres du nouvel organisme ont fait connaître leur contribution au traitement de différents aspects précis du Programme d'action d'Istanbul. Au cours des années à venir, la nouvelle initiative indépendante s'attachera à compléter l'action du mécanisme officiel de suivi et d'examen du Programme d'action d'Istanbul, dans l'esprit même du mandat de celui-ci.

Le Programme d'action d'Istanbul confie en effet au Bureau du Haut-Représentant la tâche de "continuer le travail de sensibilisation en faveur des pays les moins avancés en partenariat avec les Nations Unies, les parlements nationaux, les organisations de la société civile, les médias et les universités". Travaillant en dehors de ce processus intergouvernemental officiel, le Centre de suivi de la quatrième Conférence procédera à des évaluations factuelles, pragmatiques et validées de l'état d'avancement des engagements consignés dans le Programme d'action d'Istanbul. Le nouvel organisme s'efforcera d'améliorer la transparence du processus de suivi d'Istanbul, d'encourager une responsabilisation des partenaires de développement, des organismes et des gouvernements, et d'améliorer l'efficacité du reclassement des PMA.

Le travail du Centre de suivi sera sélectif et ne cherchera pas à couvrir systématiquement l'ensemble des domaines, objectifs, cibles et mesures mentionnés dans le Programme d'action d'Istanbul. Les partenaires publieront divers ouvrages, et notamment des rapports semestriels. De plus, pour valider les résultats et diffuser les produits par une approche multipartite, plusieurs consultations auront lieu : elles prendront la forme de réunions de groupes d'experts, de débats et de conférences. Un site Internet va bientôt être mis en place à l'adresse suivante : www ldc4monitor.org. ■

Le tourisme, la biodiversité et la culture dans les petits États insulaires en développement, dans le contexte de l'économie verte

Moyennant une planification attentive, le tourisme pourrait jouer un rôle plus marqué dans les petits États insulaires en développement et dans leur intégration dans l'économie internationale

La réunion, qui a eu lieu le 27 octobre 2011 au Siège de l'ONU, à New York, était présidée par le Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, M. Cheick Sidi Diarra, et a comporté un exposé présenté par le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Taleb Rifai.

Son but était de contribuer au débat en cours à la Deuxième Commission sur le développement durable des petits États insulaires en développement et aux débats, également en cours, devant conduire à la préparation de Rio + 20.

Le Programme d'action de la Barbade, de 1994, en faveur des petits États insulaires en développement, et la Stratégie de Maurice, de 2005, pour la poursuite de sa mise en œuvre, soulignent bien l'importance du tourisme dans les petits États insulaires en développement. Le tourisme a contribué de façon significative au développement de ces pays et pour beaucoup d'entre eux, c'est une des rares cartes qu'ils peuvent jouer pour leur développement. Le tourisme restera donc très important pour leur future croissance et il peut également stimuler le développement des autres secteurs économiques.

Le tourisme a beaucoup contribué à favoriser le développement et à réduire la pauvreté dans les petits États insulaires en développement. Au cours des 10 dernières années, le nombre de touristes étrangers se rendant dans des destinations situées dans les petits États insulaires en développement a augmenté de 12 millions pour atteindre 41 millions en 2010. En même temps, les exportations engendrées par le tourisme international augmentaient de près de 20 milliards de dollars pour atteindre au total 45 milliards de dollars l'an dernier.

Cependant, faute d'être correctement planifié et géré, l'essor du tourisme peut se traduire par une dégradation appréciable de l'environnement, dont il est pourtant étroitement dépendant. La fragilité des zones côtières, leur interdépendance, et celles des zones non développées dont dépend l'écotourisme appellent une gestion prudente.

L'une des attractions touristiques particulières des petits États insulaires en développement est le caractère distinctif de leur culture. La diversité et la fragilité de leur environnement se reflètent dans la diversité et la fragilité de leur culture. La protection de cet environnement est donc une condition première de la défense de cette culture.



Haut Représentant Cheick Diarra à l'Événement des PID (Petits États Insulaires en Développement) sur la Biodiversité

L'investissement dans les équipements touristiques, en particulier pour les infrastructures indispensables, est nécessairement coûteux. Il y a habituellement une vive concurrence entre le tourisme, l'agriculture et d'autres utilisations possibles des sols. L'essor du tourisme et son développement excessif dans certaines zones bien précises ou dans des îles entières risque d'en perturber l'environnement et la culture et d'être préjudiciable aussi à d'autres secteurs très utiles, comme l'agriculture.

Il faut donc absolument que le développement du tourisme soit planifié avec soin, en particulier au regard des diverses utilisations possibles des sols, de la gestion de l'eau, de la gestion des zones côtières et de la création de parcs naturels et de zones protégées.

Comme toutes les formes de développement des zones côtières, le tourisme doit être soigneusement intégré dans l'ensemble des contraintes culturelles et environnementales existantes et des possibilités qui s'offrent à cet égard aux petits États insulaires en développement. L'écotourisme, dont la caractéristique est d'établir un lien entre le tourisme à faible impact et les zones d'un grand intérêt écologique, pourrait offrir des possibilités importantes et écoviables de développement du tourisme dans ces pays.

La biodiversité caractéristique des petits États insulaires en développement et la diversité des traits culturels de leurs habitants sont souvent la principale attraction qui amène les touristes à choisir de se rendre dans ces pays. Cela est indéniable, il suffit de voir les nombreuses campagnes de promotion du tourisme qui font connaître les ressources côtières, notamment les plages, l'océan, ainsi que la flore et la faune des petites îles.

Pour les petits États insulaires en développement, les liens complexes entre tourisme, biodiversité et culture n'ont rien d'abstrait. "Ces liens, avec les problèmes qu'ils posent du fait de leur complexité, reflètent une situation qui se manifeste quotidiennement chez les divers acteurs, les diverses parties prenantes, notamment les responsables des politiques, les entreprises privées, la société civile, et ceux qui possèdent les ressources dans les petits États insulaires en développement", dit M. Cheick Sidi Diarra, Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

M. Diarra a précisé que les recettes du tourisme international ont représenté en moyenne 40,1 pour cent des exportations des petits États insulaires en développement en 2007, ce chiffre suivant une tendance à la hausse puisqu'il n'était que de 35,5 pour cent en 2003. "Le tourisme culturel est un moyen efficace de susciter une appréciation nationale, régionale et internationale des arts et de la culture populaire des habitants des pays insulaires", a dit M. Diarra.

Le tourisme culturel peut aider à renforcer les industries culturelles et à améliorer la confiance de la population locale dans sa propre culture.

Dans ses remarques liminaires, la Présidente de l'Alliance des petits États insulaires en développement, Mme Dessima Williams, Ambassadrice et représentante permanente de la Grenade auprès de l'Organisation des Nations Unies, a marqué son appui à l'initiative prise par M. Diarra et par le Bureau du Haut-Représentant de faire de la question des liens complexes entre biodiversité, culture et tourisme un aspect important des préparatifs du Sommet Rio + 20 désormais tout proche.

Mme Williams a indiqué qu'il était impératif de réfléchir aux moyens de faire contribuer la culture distinctive et la riche biodiversité des petits États insulaires en développement à l'essor du tourisme dans ces pays et ainsi de faire progresser les trois volets du développement durable. Elle est convaincue que le développement durable, l'adaptation au changement climatique et le développement culturel doivent être conçus dans un cadre de réflexion pluridimensionnel s'intégrant dans les plans nationaux de développement des petits États insulaires en développement.

Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Rifai, a déclaré qu'actuellement le tourisme était un important secteur économique et un des éléments majeurs du commerce international. Ce secteur représente directement 5 % du PIB mondial; il emploie, dans le monde, une personne sur 12 et représente 30 % des exportations de services. Il a ajouté qu'aujourd'hui l'homme pouvait se rendre dans tous les points de la planète.

Il a déclaré que le tourisme était sans aucun doute l'un des secteurs où l'avantage comparatif des petits États insulaires en développement est le plus prononcé. Pour cette raison, c'est un secteur qui peut assurer à ces pays

un rôle plus grand dans l'économie internationale.

Il a ajouté que l'inévitable dépendance des petits États insulaires à l'égard des transports aériens était un autre problème qui se posait à eux. Les îles étant souvent situées dans des régions éloignées, le tourisme dans ces pays dépend beaucoup de l'existence de liaisons aériennes et de leur coût. La tendance à la baisse des prix des billets d'avion observée depuis plusieurs décennies a beaucoup contribué à l'essor du tourisme dans les petits États insulaires en développement.

Cependant, l'alourdissement des taxes prélevées sur le transport aérien, à des fins fiscales ou comme moyen de lutter contre le changement climatique, n'est pas sans

danger pour l'essor du tourisme dans les petits États insulaires en développement et donc pour leur progrès économique et social. La taxe sur les billets d'avion payée au départ du Royaume-Uni en est un exemple.

En ce qui concerne le développement durable et le changement climatique, M. Rifai a fait observer qu'en raison de son lien étroit avec la nature et avec le climat, le tourisme est un secteur directement concerné par le changement climatique. En même temps, l'activité touristique contribue elle-même au changement climatique puisqu'elle serait à l'origine de 5 pour cent des émissions totales de gaz à effet de serre, en raison surtout des déplacements aériens et du logement.

À mesure qu'on se rapproche de la Conférence Rio + 20, en 2012, puis de la Conférence Barbade + 20, M. Rifai a précisé que l'OMT avait lancé une initiative novatrice allant dans le sens du développement durable – par la création, à la fin de 2010, du Comité directeur du tourisme pour le développement, en coopération avec huit autres organismes des Nations Unies travaillant dans le secteur du tourisme (OIT, CCI, CNUCED, PNUD, PNUE, UNESCO, ONUDI et OMC); c'est là une bonne occasion de faire contribuer le tourisme au développement de façon plus efficace. ■

Les pays les moins avancés et la lutte pour l'égalité des sexes

Dans un entretien accordé au Chef du Bureau du MediaGlobal News, Nosh Nalavala, l'Ambassadeur Lazarous Kapambwe, Représentant permanent de la Zambie, a fait connaître son point de vue sur la parité des sexes dans l'enseignement primaire et sur les effets négatifs à long terme de cette question

Transcription de Shawn Pagán. Photo par Louise De Hemptinne

NOSH NALAVALA: *À la réunion ministérielle du débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet de cette année, la disparité des sexes dans l'éducation dans les pays africains et les pays les moins avancés sortant d'un conflit a été examinée. Parmi les pays où il y a un déséquilibre très net entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire, 18 sont des pays africains et 16 sont des PMA. Cela signifie que l'écrasante majorité des pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif de la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire sont des pays africains ou des PMA. La réalisation des OMD permettra-t-elle de modifier cette situation?*

LAZAROUS KAPAMBWE: Il ne reste plus que quatre ans avant la date butoir de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et le climat actuel de dépression économique fait que les pays les moins avancés en particulier risquent de ne pas atteindre les cibles relatives à l'éducation.

La réalisation de ces objectifs est compromise parce que les engagements souscrits par les pays développés ne sont pas actuellement honorés et ne risquent guère de l'être; sans cette aide, nous ne pourrions pas réaliser en temps voulu les objectifs convenus. Il est important de comprendre les causes de ce déséquilibre.

Certains facteurs jouent et ils n'ont rien à voir avec les ressources, mais plutôt avec les facteurs culturels et les attitudes à l'égard des filles dans les pays concernés, et avec les choix difficiles que les familles pauvres doivent faire, notamment de décider s'il est plus profitable

d'assurer l'éducation du garçon ou de la fille.

Par exemple, les pauvres sont dévastés par le sida, et dans ces pays les filles sont de plus en plus les soignantes vers lesquelles se tournent les parents qui ne peuvent plus travailler car ils sont trop malades. Les filles, quand elles sont orphelines, doivent souvent se charger des soins dispensés à leurs frères et sœurs.

Vous avez mentionné les engagements souscrits par les pays développés et indiqué qu'au cours des 10 dernières années ces engagements n'ont pas été honorés. Qu'attendez-vous actuellement des pays développés?

Dans les pays les moins avancés, nous devons sans relâche organiser l'éducation des filles et faire comprendre à la communauté locale la valeur de l'éducation, ainsi que les dangers de l'infection par le VIH et le sida, et faire connaître les questions relatives à la sexualité. Bien souvent les victimes sont des filles qui se trouvent enceintes parce qu'elles n'ont pas eu accès aux connaissances relatives à la santé de la sexualité, et même quand elles ont ces connaissances, elles sont souvent trop pauvres pour se procurer des moyens contraceptifs et des préservatifs.

Elles appartiennent aussi à des sociétés où l'on est convaincu que les filles doivent se marier et que c'est là l'objectif ultime d'une fille. Dès qu'un partenaire potentiel manifeste un intérêt, les parents forceront leur fille à se marier. C'est parfois aussi une réaction à la pauvreté, en raison du système de dot, et de la valeur monétaire attachée à la jeune fille.



L'Ambassadeur Lazarous Kapambwe de la Mission Permanente de la Zambie

Plus de PMA que jamais s'efforcent de démocratiser leur régime politique. La difficulté est de mettre en place des institutions et des processus qui répondent aux besoins des citoyens ordinaires – et notamment des femmes. L'autonomisation des femmes et la prise en compte systématique de la parité entre les sexes sont tributaires du régime politique, mais les femmes sont souvent sous-représentées à tous les niveaux de la vie politique – comme électrices, comme candidates, comme dirigeantes de partis et comme élues. Durant votre mandat de Président du Conseil économique et social, observez-vous un changement à cet égard, et travaillez-vous à concrétiser ce changement?

En recherchant l'égalité entre les sexes, nous ne faisons pas une faveur aux femmes, mais nous cherchons à les intégrer, avec les effectifs qui devraient leur revenir, dans les structures de l'État. Aucune société ne peut se

continué sur la page 14

passer, dans son gouvernement, des ressources que les femmes représentent.

Il est bien dans l'intérêt de la société de rechercher l'égalité entre les sexes; nous cherchons à autonomiser les femmes pour leur permettre de participer au mieux au gouvernement de leur pays.

Au Conseil économique et social, quand nous avons examiné cette question en juillet, plusieurs ateliers, plusieurs activités et réunions ont appelé l'attention des États Membres sur l'importance des femmes en tant que ressource, et sur la nécessité de réfléchir aux contraintes politiques qui s'opposent à la participation des femmes.

Les femmes sont-elles plus nombreuses à entrer dans la vie politique et cet accroissement est-il avéré, dans des pays comme la Zambie par exemple?

Oui et non. Par exemple, en Afrique australe il existe un protocole voulant qu'au moins 50 % des portefeuilles ministériels soient attribués à des femmes, et que 50 % des parlementaires au moins soient des femmes. Mais nos pays sont des démocraties qui affirment que chacun est libre d'être candidat à un mandat électif – mais les femmes sont trop peu nombreuses, en raison de facteurs sociaux, à être candidates aux élections.

La situation change-t-elle?

Bien entendu, le changement est la seule constante, de sorte que les choses changent, mais elles ne changent pas assez vite. C'est la société qui est perdante quand un énorme pourcentage de la population n'est pas représenté.

Les gouvernements font ce qu'ils peuvent pour adopter une législation sur l'émancipation des femmes, mais les traditions changent lentement, les attitudes changent lentement, même quand une législation a été adoptée. En Zambie par exemple, la loi prévoit bien l'accès égal des hommes et des femmes à toutes les ressources.

Les femmes et les hommes qui vivent dans la pauvreté dépendent fortement des ressources naturelles pour leur alimentation, le combustible, le logement, les médicaments et les autres moyens d'existence, et ces hommes et femmes pauvres sont disproportionnellement touchés par la dégradation de l'environnement et l'absence de ressources énergétiques, d'adduction d'eau et de services d'assainissement d'un prix abordable.

Diriez-vous que les pays les moins avancés améliorent leurs politiques et leurs cadres réglementaires pour faciliter l'accès des femmes pauvres aux ressources naturelles?

Oui, pour ce qui est au moins des politiques suivies et de la législation adoptée. Mais les chances de succès d'un gouvernement à cet égard sont liées à sa capacité de dégager des ressources suffisantes pour offrir des choix.

Par exemple, la dégradation des terres et l'extension du réseau électrique dans les campagnes continuent à

“

Dans les PMA, nous devons constamment éduquer nos filles et nos communautés sur la valeur de l'éducation, les dangers liés au VIH/SIDA et sur les questions sexuelles. Beaucoup de victimes sont des filles qui tombent enceinte parce qu'elles n'ont pas eu accès aux connaissances liées à l'hygiène sexuelle et quand bien-même, elles ont cette connaissance, elles sont trop pauvres pour avoir accès aux ressources, notamment le planning familial et les préservatifs.”

”

faire problème. Soixante-dix pour cent de l'énergie produite est utilisée par l'industrie minière et 30 % seulement sont distribués aux consommateurs. Dans la plupart des zones rurales, nous ne sommes pas en mesure d'étendre le réseau électrique car les revenus sont très faibles et il a fallu privatiser le secteur de l'énergie.

Les sociétés privées, qui cherchent le profit, ne considèrent pas comme profitable l'extension du réseau électrique aux zones rurales, car il faudrait couvrir des distances considérables et cela supposerait un investissement énorme pour atteindre les parties les plus reculées de notre pays.

En outre, l'extension du réseau électrique atteindrait des communautés villageoises qui ne sont pas assez riches et paraissent donc incapables de payer le type de service qui pourrait être dispensé grâce à l'hydroélectricité.

Les gouvernements allouent-ils des ressources pour lutter contre le changement climatique?

Les fonds réservés à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets proviennent en effet du gouvernement. Mais dans un PMA, le gouvernement n'a qu'une capacité très limitée de dégager des ressources et de lever des fonds publics suffisants pour satisfaire les nombreux besoins du pays – ce qui signifie que la plupart des actions qui sont supposées remédier au déboisement et atténuer les effets du changement climatique ne sont pas financées.

Il y a donc une énorme pénurie de ressources. Nous en revenons ainsi à la question de l'engagement pris. Qu'est-ce qui a été promis à Copenhague et qu'est-ce qui est effectivement financé actuellement?

À l'échelle mondiale, les femmes représentent près de la moitié des 37,2 millions d'adultes âgés de 15 à 49 ans qui vivent avec le VIH. En Afrique subsaharienne, 57 % des personnes vivant avec le VIH sont des femmes. En Zambie, les jeunes femmes ont trois à six fois plus de chances d'être infectées par le virus que les hommes du même âge. Pouvez-vous parler des mesures prises par votre gouvernement pour lutter contre la contamination des femmes par le VIH?

Nous avons créé dans les communautés locales des cliniques spécialisées très attentives aux préoccupations des femmes, où elles peuvent consulter et obtenir gratuitement des informations. Elles peuvent également recevoir gratuitement des soins de base, notamment un test de dépistage du VIH, des conseils et des traitements antirétroviraux.

Nous nous acquittons de tout cela, mais certaines conditions fondamentales doivent être réunies pour que le programme réussisse. L'une de ces conditions est qu'il faut avoir créé suffisamment de services locaux, dans l'ensemble du territoire du pays, car les zones où la pandémie fait le plus de ravages sont habituellement les zones les plus pauvres, celles précisément qui sont le plus éloignées des grandes villes.

La situation change-t-elle?

Oui. L'incidence du sida est tombée de près de 25 % à 12,5 %. Mais ce progrès ne suffit pas. Si les ressources étaient plus largement disponibles, nous pourrions renforcer un grand nombre de programmes qui se sont révélés salvateurs.

Monsieur l'Ambassadeur, d'où espérez-vous que proviendront les ressources, du Fonds mondial peut-être?

Oui, nous obtenons effectivement des ressources du Fonds mondial et nous en attendons davantage encore, mais nous espérons aussi que nous recevrons des moyens financiers d'autres membres – auprès de ce que nous appelons nos partenaires de coopération.

La coopération Sud-Sud fonctionne-t-elle?

Oui. Nous avons une coopération bilatérale avec des pays émergents comme la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud. Pourtant, ces ressources ne sont pas suffisantes car un grand nombre des personnes touchées ne peuvent obtenir, à peu de frais, les médicaments et les traitements nécessaires; or ces personnes ne peuvent payer de leur poche. C'est pourquoi nous devons assurer la gratuité de ces soins. ■

Réseau de la Route transafricaine

Recherche d'un accord intergouvernemental sur la Route transafricaine

La réunion du groupe d'experts sur l'adoption du rapport sur les normes régionales à appliquer au réseau routier transafricain et sur un projet d'accord intergouvernemental correspondant a eu lieu au Centre de conférence des Nations Unies à Addis-Abeba les 19 et 20 septembre 2011.

Dans sa déclaration d'ouverture, M. Stephen Karingi, Directeur de la Division de l'intégration régionale, des infrastructures et du commerce international, a accueilli les experts au nom du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. Il a souligné l'importance du réseau de la Route transafricaine pour le développement de l'Afrique et la nécessité de conclure un accord intergouvernemental pour faciliter la réalisation du projet. Il a salué la qualité de la coopération accordée par la Commission de l'Union africaine, la CEA, la CEE, le Bureau du Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que la CESAP.

M. Karingi a rappelé aux délégués que ce projet est le plus ancien des projets d'intégration régionale puisqu'il remonte aux années 1960. Il a souligné que bien que des progrès aient été accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le réseau routier et pour harmoniser les normes techniques, comme l'ont demandé les ministres africains des transports.

M. Sandagdorj Erdenebileg, directeur de division par intérim au Bureau du Haut Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, a cité des statistiques relatives au commerce et aux coûts élevés des transports des marchandises échangées, qui entravent le développement de l'Afrique. Ces difficultés sont aggravées par l'absence d'un cadre juridique adéquat, qui préciserait les normes techniques à appliquer au réseau routier, à la signalisation routière et au développement des moyens de transport de façon coordonnée.

Rappelant aux participants que la première décennie du Programme d'action d'Almaty est près de s'achever, M. Erdenebileg a engagé les pays africains à contribuer à l'examen régional du programme avant la Conférence mondiale d'examen qui aura lieu en 2013. Pour conclure,

il a assuré les participants que le Bureau du Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement continuerait à aider les États Membres africains à élaborer et conclure un accord intergouvernemental sur la Route transafricaine, de façon à aider les pays africains en développement sans littoral à bénéficier du commerce international.

Dans sa déclaration d'ouverture, M. Aboubakari Baba Moussa, Directeur des infrastructures et de l'énergie de la Commission de l'Union africaine, a rappelé que l'absence de normes techniques harmonisées et d'une signalisation routière commune et l'insuffisance du réseau routier retardent la croissance économique de l'Afrique et amoindrent la productivité des entreprises africaines, en particulier dans les pays sans littoral.

L'adoption et l'application d'un accord intergouvernemental sur le réseau de la Route transafricaine peut aider les pays en développement sans littoral à surmonter les obstacles physiques actuels et à valoriser leur potentiel de développement social et économique. Un tel accord se traduit aussi par l'application accélérée du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), dont il constitue un élément modeste mais utile. M. Baba Moussa a conclu son propos en assurant les participants que son département fera de son mieux pour soumettre les résultats de la réunion à l'adoption de l'Union africaine.

Le Bureau du Haut-Représentant a demandé à une de ses économistes, Mme Glats Mutangadura, de faire un exposé sur les avantages de l'accord intergouvernemental, sur la base de l'étude réalisée par le Bureau. Elle a rappelé que l'accord aurait pour effet d'intensifier les échanges entre pays africains, qui actuellement ne dépasseraient pas 9 % du commerce mondial. Les pays sans littoral en particulier devraient profiter d'une augmentation de leurs échanges. L'adoption de l'accord attirerait aussi des investissements étrangers directs, ce qui est indispensable pour stimuler le développement économique et social du continent africain.

Elle a souligné également que l'accord conduirait à une meilleure coordination du développement du réseau de la Route transafricaine et une meilleure mobilisation des ressources. Elle estime qu'il faut mettre en place des mécanismes institutionnels plus efficaces pour faciliter la négociation, l'adoption et l'application de l'accord intergouvernemental sur la Route transafricaine. Elle a indiqué que les gouvernements africains auraient besoin d'une aide technique pour accéder à cet accord et faciliter son application rapide.

Le représentant de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a indiqué que l'accord intergouvernemental apporterait une forte impulsion au développement régional coordonné des grandes infrastructures de transport, que l'utilisation de l'infrastructure régionale pour le transport transfrontalier est une pratique optimale et il a exprimé la volonté de la CESAP de concourir au développement du réseau routier transafricain.

Pour lui, la nécessité de choisir un champion parmi les



L'Autoroute Transafricain sur la Côte Ouest

États Membres pour apporter une impulsion au processus est une condition de la réalisation du projet. Les exemples donnés par l'Asie et l'Europe montrent assez que lorsque des pays bien précis prennent l'initiative de réaliser des projets, d'autres pays sont amenés à faire de même. En appliquant cette méthode, selon le rapport, ces champions pourraient aller de l'avant une fois qu'ils seraient prêts, et d'autres pays pourraient alors prendre la relève. C'est là une démarche logique étant donné que les différents pays n'ont pas le même niveau de développement ni les mêmes ressources.

Pour illustrer l'importance du choix d'un champion chargé d'animer le projet de réseau routier transafricain, les experts ont été informés de l'initiative relative au choix d'un champion des infrastructures, lancée en 2010 par le Président de l'Afrique du Sud afin de stimuler le développement des infrastructures. Aux termes de cette initiative, un comité de huit pays a constitué des équipes chargées de travailler sur sept projets prioritaires. Cela s'ajoute au travail mené dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) qui est doté d'un plan d'action prioritaire, d'une stratégie de mobilisation des ressources et d'un plan de mise en œuvre.

Dans le débat qui a suivi, les experts ont mis en garde contre l'idée de chercher à adopter les normes routières les plus ambitieuses, étant donné les différences de niveau de développement atteint par les pays africains. D'autres pays risquent en effet de trouver ces normes très ambitieuses impossibles à observer. Au contraire, les experts ont suggéré que les normes choisies se situent entre un minimum et un niveau souhaitable, ce qui donnerait aux pays concernés une certaine latitude.

Un représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a présenté le projet d'accord intergouvernemental sur la Route transafricaine, qui s'inspire de l'expérience déjà acquise par deux autres commissions régionales, la CESAP et la CEE. Les participants ont estimé que le rapport devrait être cohérent dans l'utilisation des concepts tels que ceux de régions et de sous-régions, la définition même de la Route transafricaine, des routes régionales et sous-régionales, la mention des États africains et des États membres de l'Union africaine. La définition du réseau serait renvoyée aux annexes et la relation entre les routes sous-régionales et le réseau de la Route transafricaine elle-même serait bien précisée. L'accord devrait également être lié aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le développement des infrastructures et les autres initiatives des Nations Unies, en particulier concernant les PMA africains, les pays sans littoral et les pays de transit du continent.

On a suggéré aussi que l'accord soit communiqué au Secrétaire général de l'ONU. ■



Aide pour le commerce

Des moyens propres à faciliter les échanges des pays en développement sans littoral

La Mission permanente du Paraguay auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau du Haut-Représentant du Secrétaire général pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont réuni des praticiens du développement, des spécialistes et des responsables de politiques pour examiner les faits les plus récents concernant l'initiative "Aide pour le commerce" et les résultats des négociations commerciales multilatérales, notamment celles qui concernent les moyens propres à faciliter le commerce, et leurs effets possibles sur l'action que mènent les pays en développement sans littoral pour faciliter leur commerce international, en réduire le coût et l'accélérer.

M. Antonio Dos Santos, Représentant permanent du Paraguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, présidait la réunion en qualité de Président du Groupe des pays en développement sans littoral. M. Chieck Sidi Diarra, Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les trois catégories de pays a organisé le débat.

Dans sa déclaration liminaire, M. Dos Santos a indiqué que le thème de la réunion avait été choisi avec soin, étant donné que la participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial était sans aucun doute une des principales priorités de ces pays.

Les pays en développement sans littoral, a fait observer M. Diarra, étaient systématiquement désavantagés dans leur effort de développement en raison de leur manque d'accès direct à la mer, de leur éloignement des grands marchés et aussi d'une topographie difficile. Il rappelle que dans 18 pays en développement sans littoral, le produit intérieur brut par habitant reste bien inférieur à 1 000 dollars.

"La persistance de ces niveaux faibles de revenu par habitant dans ces pays se traduit par un cercle vicieux, puisque les investissements consacrés aux infrastructures de transport ne sont pas viables en raison de la faiblesse de la demande de services de transport et qu'en même temps, faute d'une infrastructure adéquate l'activité économique reste faible", a dit M. Diarra.

Or les pays disposent de peu de recettes publiques pour investir dans les secteurs sociaux, ce qu'il faudrait pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement; les coûts de transaction sont élevés et divers facteurs d'inefficacité constituent autant d'obstacles importants au commerce et à l'investissement étranger direct, et donc à la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans ces pays; ce sont là les principales raisons de la marginalisation persistante des pays en développement sans littoral dans l'économie mondiale.

M. Diarra a rappelé qu'en dépit de certains progrès à l'exportation, la part des pays en développement sans littoral dans le commerce mondial des marchandises reste inférieure à 1 %. Alors que de nombreuses réformes du transport en transit ont bien réduit les délais, les formalités et les inefficacités aux frontières, il engage les pays en développement sans littoral, eux-mêmes et avec l'aide de leurs partenaires de développement, à redoubler d'efforts dans leur coopération avec les pays en développement de transit afin d'augmenter leur part dans les échanges mondiaux.

M. Mothae Anthony Maruping, Représentant permanent du Lesotho auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales sises à Genève, Président du Comité du commerce et du développement de l'Organisation mondiale du commerce et

Président de la 58e session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, a fait le point des progrès accomplis, ainsi que des problèmes et des perspectives qui se présentent aux pays en développement sans littoral dans l'effort qu'ils font pour augmenter leur présence dans le commerce international.

Selon M. Maruping "le commerce international est l'un des principaux moteurs d'une croissance économique vigoureuse, soutenue et égalitaire, et donc d'un développement socioéconomique solide et viable qui devrait conduire à la réduction de la pauvreté et au développement humain". Comme la plupart des pays en développement sans littoral sont de petite taille, il estime qu'une croissance entraînée par les exportations représente la stratégie de croissance économique la plus plausible, étant donné que le marché intérieur est souvent trop exigu pour soutenir une croissance suffisante.

M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce et, de longue date, défenseur des pays en développement sans littoral, a fait un exposé détaillé de l'initiative "Aide pour le commerce" et de son état actuel d'avancement. Cette initiative a bien résisté à la tourmente économique mondiale, puisque les engagements pris atteignaient en 2009 près de 40 milliards de dollars – soit une augmentation de 60 % par rapport à la moyenne de la première moitié de la décennie. Le financement accru ne provient pas d'une réduction d'une autre forme d'aide.

M. Priyadarshi a fait observer que les engagements d'Aide pour le commerce en faveur des pays en développement sans littoral ont très fortement augmenté, passant d'une moyenne de 4,1 milliards de dollars en 2002-2005 à 7,8 milliards de dollars en 2009; cela représente un peu moins d'un cinquième de tous les engagements d'aide pris au titre de l'Aide pour le commerce. Cependant, même ce taux de près de 20 %, pour le commerce affecté aux pays en développement sans littoral, ne suffit pas et il reste encore beaucoup à faire.

L'Aide pour le commerce a donné des résultats tangibles sur le terrain depuis 2005, date de son lancement. Parmi ces résultats tangibles au profit des pays en développement sans littoral, il convient de mentionner : un projet régional qui a permis d'accélérer le transit en Afrique de l'Est, le passage d'une frontière étant ramené de 3 jours à 3 heures; et un projet de la Banque asiatique de développement qui a aidé à réduire le temps de passage entre la RDP lao et le Vietnam de 10 à 12 heures à 2 à 3 heures, le temps de passage de la frontière proprement dite tombant de 487 à 151 minutes.

Il attire également l'attention sur le fait que des projets propres aux pays en développement sans littoral et leurs efforts pour faciliter plus généralement leur commerce transfrontalier ont figuré en bonne place dans les études de cas. Au cours du troisième examen mondial de l'Aide pour le commerce, accompli en juillet 2011, 96 des 275 études de cas présentées – soit plus d'un tiers – portaient expressément sur les pays en développement sans littoral ou avaient été soumises par ces pays eux-mêmes, sans parler du grand nombre d'études de cas qui concernaient les moyens propres à faciliter le commerce englobant les pays en développement sans littoral parmi les bénéficiaires. Il encourage les pays en développement sans littoral à se préoccuper plus activement de présenter leurs propres études de cas.



Les conteneurs d'expédition attendent le départ

Photo par la CESAP

Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de l'initiative "Aide pour le commerce" jusqu'à présent concernent l'appropriation par le pays au niveau politique le plus élevé, et une bonne coordination des diverses administrations du pays, qui sont des conditions essentielles de succès. La participation active des partenaires locaux (et notamment du secteur privé et de la société civile) à la préparation et l'application d'opérations d'Aide pour le commerce est également indispensable, tout comme l'adoption d'approches intégrées faisant converger l'investissement public et privé ainsi que l'assistance technique.

Enfin, l'engagement à long terme des donateurs et un financement adéquat et fiable paraissent essentiels. M. Priyadarshi conclut son propos en disant que le fait que l'initiative "Aide pour le commerce" soit animée par la demande suppose que les pays en développement sans littoral s'en occupent activement dans toutes les enceintes régionales et multilatérales.

Le Coordonnateur de programme pour la facilitation du commerce de la Banque mondiale, M. Dominique Njinkeu, a fait un exposé sur les négociations de l'OMC et de la Banque mondiale sur le sujet. Il a aussi présenté les activités de facilitation du commerce entreprises par la Banque mondiale dans ce contexte.

Il a expliqué que l'objet des négociations commerciales de l'OMC était de rendre plus visible la facilitation du commerce dans les stratégies nationales et régionales de développement. Les évaluations des besoins de facilitation du commerce aux niveaux national et régional sont un élément essentiel dans les négociations de l'OMC sur ce sujet.

Dans l'esprit de ces négociations, il a précisé que la Facilité de la Banque mondiale pour la facilitation du commerce encourage l'adoption de réformes dans les points d'entrée afin d'harmoniser les procédures douanières et de passage aux frontières. Il a souligné qu'il fallait atteindre ces objectifs de réforme afin d'harmoniser les procédures douanières et de passage aux frontières, et de faciliter, simplifier et rendre plus sûres les transactions du commerce extérieur des pays en développement sans littoral.

Le projet comporte les activités suivantes : mettre au point un portail d'information sur le commerce, rationaliser les déclarations pour réduire le temps de passage en douane et diminuer le nombre des erreurs administratives; améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité des statistiques du commerce; formuler et appliquer un programme de gestion du changement à l'aide de contrôles communs et d'une plateforme commune informatisée.

La Facilité a retenu en priorité plusieurs points d'entrée : Douala pour le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad; Brazzaville pour la Guinée équatoriale et le Gabon et pour le Bassin du Congo; Pointe Noire pour le Congo, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Cameroun; Tema pour le Ghana, le Burkina Faso, le Mali et le Niger; Cotonou pour le Bénin, le Niger, le Burkina et le Nigéria; et enfin Durban pour les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). ■